

## DEVIS pour la formation professionnelle continue

### Les préludes de la YUTAKI

---

#### OBJET, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION

**Date de l'action de formation :** 25 mars 2021 de 8h00 à 17h00, soit 7h00 par jour (hors pause déjeuner)

**Intitulé de l'action de formation :** Les préludes de la YUTAKI

**Le programme détaillé** de l'action de formation est explicité en annexe du présent devis.

Il comprend : les objectifs, les prérequis, les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre, les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action, la sanction de la formation ainsi que les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action.

**Le nombre total des participants** à cette session ne pourra excéder : 10

**Lieu de la formation :** AGENCE SOLIPAC, 13 rue d'Arsonval, 69680 CHASSIEU

#### DISPOSITIONS FINANCIERES :

**Cout formation par stagiaire et par jour :** 250€HT (TVA non applicable art-261B du CGI)

Soit un total TTC de 250€

#### Modalités de règlement :

L'inscription sera validée à réception d'un chèque envoyé à OXIDEVE, 277 rue JB Biot, 66000 PERPIGNAN ou virement de la totalité de la formation 15 jours avant le début de la formation.

RIB ci-joint :

CAISSE D'EPARGNE OXIDEVE



FR76 1348 5008 0008 0072 2026 003

Fait à : Perpignan, le 22 janvier 2021

Signature et cachet de l'entreprise

Signature et cachet d'OXIDEVE

**OXIDEVE**  
277 rue Jean-Baptiste BIOT - Espace Polygone  
66000 PERPIGNAN  
Tél. 07 61 75 25 15  
Siret 840 764 310 00016 - APE 8559A  
severine.germanneau@oxideve.com

